

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 Octobre 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :**15 Titulaires**Pouvoirs :**4**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

06 Octobre 2022

**Délibération n°****2022.10.50****L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD

Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absents :** Laurent DUPLOMB, Roland LONJON et Michel JOUBERT.

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU CASIER E**

Le Président rappelle au Comité Syndical la nécessité de procéder aux travaux de construction du casier E sur le site du centre d'enfouissement de Monistrol sur Loire.

Un appel à concurrence a été lancé et la commission d'appel d'offre s'est réuni le 12-10-2022 et à donner les propositions suivantes pour le choix des titulaires après étude de toutes les propositions reçues par le Maître d'œuvre ANTEA.

Les candidats les mieux notés sont :

- Pour le Lot n° 1 : terrassement : Entreprise Moulin pour un montant de 1 046 380.95€HT (tranche ferme) et 1 586 949. 20 €HT avec les tranches conditionnelles.
- Pour le Lot n° 2 : étanchéité Société EGC Galopin pour un montant de 683 856.20€HT (tranche ferme) et 848 181.20 €HT avec les tranches conditionnelles.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** ledit marché aux sociétés Moulin SAS ZA du Rousset 43600 Les Villettes associé à FBI Biome 84 avenue de la Ferté Milon 02 600 Villers-Cotterêts pour le lot n°1 Terrassement, VRD, Génie Civil, équipements selon les montants précités et à la société EGC Galopin 46 rue Jacques Mugnier 68 200 Mulhouse pour le lot n° 2 Travaux d'étanchéité par géosynthétiques pour les montants précités.
- **AUTORISE** le Président à notifier le marché de construction du casier E aux 2 titulaires retenus pour les tranches fermes et optionnelles.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

**Le Président**

  
**Jean-Paul LYONNET**